

SCE : UNE RÉORGANISATION AU DÉTRIMENT DES SALARIÉS !

UNE RESTRUCTURATION BRUTALE : UN IMPACT HUMAIN INACCEPTABLE !



Orange poursuit la transformation du Service Clients Entreprises (SCE) avec une logique purement financière : suppressions de postes, mobilités forcées et précarisation des conditions de travail.

Derrière les discours rassurants, la réalité est tout autre : incertitude, discriminations et absence de garanties pour les salariés.

UNE MOBILITÉ FORCÉE DÉGUISÉE EN VOLONTARIAT !



Sur les 643 postes supprimés, seuls 175 salariés ont accepté une mobilité, soit 27 % seulement. La majorité des autres subit une pression intense, contrainte d'accepter une mobilité imposée sous la menace d'un avenir incertain. Les chiffres parlent d'eux-mêmes

- ➔ 47 salariés ont vu leur poste supprimé sans solution viable.
- ➔ 31 salariés restent sans affectation à 5 mois de la fin du processus.
- ➔ Parmi eux, 26 sont des femmes, et 28 appartiennent aux catégories les plus basses de la grille salariale.

La CGT FAPT dénonce une restructuration qui touche de manière disproportionnée les femmes et les catégories les plus précaires : 84 % des salariés sans solution sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 35 % des effectifs SCE !

UNE RÉORGANISATION INJUSTE ET DISCRIMINANTE !

La direction prétend accompagner les salariés, mais la réalité est inquiétante :

- ➔ 6 salariés en situation de handicap (RQTH) concernés, sans plan d'accompagnement clair.
- ➔ Les fonctionnaires impactés ne bénéficient même pas du PDV.
- ➔ Des prestataires continuent d'occuper des postes similaires à ceux supprimés, soulevant des interrogations sur la sincérité de cette restructuration.
- ➔ Un suivi individuel opaque, sans réelle prise en compte des situations personnelles.

La CGT exige un accompagnement renforcé pour les salariés sans solution, et une transparence totale sur la gestion des mobilités et des recrutements.



DES ENGAGEMENTS DE LA DIRECTION QUI NE RÉPONDENT PAS AUX BESOINS !

Face aux alertes des représentants du personnel, la direction reste dans le flou :

- ➔ Aucune garantie sur l'attribution de la prime DG51 pour les salariés poussés vers la retraite.
- ➔ Aucune explication sur la discrimination massive envers les femmes et les catégories les plus précaires.
- ➔ Un accompagnement soi-disant personnalisé, mais des salariés toujours laissés sans solution concrète.

La CGT FAPT exige des mesures immédiates et concrètes :

- ➔ Une garantie d'emploi stable pour tous les salariés concernés.
- ➔ L'arrêt immédiat des suppressions de postes et la fin du recours massif aux prestataires.
- ➔ Une meilleure reconnaissance financière et sociale à la hauteur des efforts et des compétences des salariés.
- ➔ Un suivi renforcé et transparent, prenant en compte les réalités humaines et sociales.
- ➔ Une égalité de traitement effective, pour que les femmes et les salariés les plus précaires ne soient pas les premières victimes des restructurations.

Cette réorganisation démontre une nouvelle fois les priorités d'Orange : réduire les coûts au détriment des conditions de travail et de l'avenir des salariés.

Face à ces injustices, Ne restons plus isolés, ne subissons plus, Mobilisons-nous !

Rejoignez la CGT FAPT [Lire](#)



AGISSONS ENSEMBLE

Pour protéger notre avenir !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr